

SOCIÉTÉ

Des enfants bientôt à nouveau en centres fermés ?

Des enfants bientôt à nouveau détenus en centres fermés ?
Des manifestants le dénonceront ce dimanche à Vottem

● **Philippe LERUTH**

Depuis 1997, le centre fermé de Vottem est dans le collimateur du Collectif de Résistance aux Centres Pour Etrangers (CRACPE). Ce dimanche à 14 heures, à son appel, des manifestants se retrouveront à nouveau sur les hauteurs liégeoises. Pour redire leur opposition. Et clamer leur indignation : des pavillons sont créés au centre de rapatriement 127bis, à Steenokkerzeel. «*Pour y incarcérer à nouveau des familles avec enfants*», dénonce France Arets, activiste liégeoise du CRACPE.

La question est sensible pour les opposants au centre fermé de Vottem : à leurs yeux, la grande manifestation de 2006 a lancé le processus qui a mis fin, en 2009, à l'enfermement de mineurs. «*Et la Belgique a été condamnée à trois reprises par la Cour européenne des Droits de l'Homme à ce sujet*», rappelle France Arets.

Pourquoi cette crainte, mainte-

nant ? Le durcissement de la politique d'asile, entamé par l'ancienne secrétaire d'État Maggie De Block (Open vld) sous le gouvernement Di Rupo, s'est accru, souligne le CRACPE, avec son successeur N-VA, Theo Francken, en charge de l'Asile et la Migration dans le gouvernement Michel.

« Prison dans la prison »

«*En 2009 et en 2010, beaucoup de régularisations ont été effectuées, poursuit France Arets. Mais depuis 2011, le mouvement s'est inversé, et on peut estimer qu'environ 10 000 personnes passent chaque année dans les centres fermés. Les rapatriements sont beaucoup plus expéditifs, et ne prennent plus en compte les risques encourus par les personnes qu'on ramène dans leur pays d'origine*».

C'est leur opposition à cette politique que les militants du CRACPE répéteront ce dimanche après-midi. Ils exprimeront aussi leur solidarité à une famille rom, la famille Gashi, originaire du Kosovo et menacée d'expulsion. Et leur dénonciation de l'aménagement, en juillet 2014, d'une « aile spéciale », où sont parqués les détenus considérés comme ingérables : «*il suffit de se rebeller, ou d'être déprimé pour être catalogué comme tel*», signale France Arets. Dans les chambres individuelles de cette aile, les « illégaux » sont en isolement : «*c'est une prison dans la prison*», conclut la militante. ■